



Accusé de réception en préfecture
094-219400710 – 26/06/2025 – DELIB 2025-257
Date de télétransmission : 26/06/2025
Date de réception préfecture : 26/06/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SUCY-EN-BRIE
Département du Val-de-Marne

Nombre de membres
composant le Conseil Municipal **35**
Présents à la séance **31**

**Extraits du Registre
des Délibérations
du Conseil Municipal**

Conseil Municipal du 23 Juin 2025

N° DCM : 2025-257-03S

Objet :

**COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR POUR L'EXERCICE 2024 –
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Familles sous la présidence de Monsieur Olivier TRAYAUX, Maire.
Cette réunion se tient en public dans la limite de la capacité de la salle.

Etaient présents :

M. TRAYAUX Maire en exercice, Mme PENAUD, M. CHAFFAUD, Mme TIMERA, M. BOURCIER, Mme PINTO, M. AMSLER, Mme BOURDINAUD, M. CHARTRAIN, Mme WESTPHAL, M. MUSSO, M. MONTEFIORE, Adjoints

Mme MILLE, M. CATINAUD, Mme VALOTEAU, M. OFFENSTEIN, M. DAMBRIN, M. DURAZZO, Mme LAURENT, Mme CIUNTU (à partir de 20h25), M. CARDOSO, Mme BLAMOUTIER, Mme MARIE, M. BOGUET-HENARD, M. BRIE, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA, M. CHESNOY, Mme SIMON, M. BRAND, L. ASTIC.

Absents excusés et représentés (en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) ayant donné pouvoir à :

Mme FELGINES donne pouvoir à M. CHAFFAUD
M. VANDENBOSSCHE donne pouvoir à Mme MILLE
Mme GRASSER donne pouvoir à M. CARDOSO
M. MARASCO donne pouvoir à M. BRAND

Mme CIUNTU : pouvoir donné à M. AMSLER, jusqu'à son arrivée à 20h25

Madame TIMERA est désignée comme secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

DELIBERATION N° 2025-257

VU l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire M57 applicable,

VU le compte de gestion de l'exercice 2024 du budget ville établi par le Chef du Service de Gestion Comptable de Créteil, Receveur Municipal,

VU le rapport n° 2025-257 présenté en Commission Plénière en date du 16 juin 2025,

CONSIDERANT que ce compte de gestion qui comprend l'ensemble de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, fait ressortir un résultat de clôture en concordance avec celui du compte administratif dressé par Monsieur le Maire,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire, fixe comme suit, le total des masses et le total des soldes figurant au compte de gestion à la clôture de la gestion,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT sur les valeurs inactives, arrête les opérations de cette comptabilité, comme suit,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1^{er} : **DECLARE** que le compte de gestion dressé au titre de l'année 2024, pour le budget principal, par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation de sa part.

Article 2 : **APPROUVE** les soldes de clôture de gestion de l'exercice budgétaire 2024 tels qu'ils apparaissent ci-dessous :

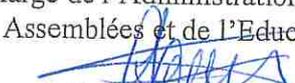
Libellé	résultat à la clôture 2023	part affectée à l'investissement	dépenses de l'exercice 2024 (hors 001/DI)	recettes de l'exercice 2024 (hors 002/RF)	solde de l'exercice 2024	résultat de clôture 2024
investissement	-3 965 632,82 €		28 814 981,72 €	28 955 853,27 €	140 871,55 €	-3 824 761,27 €
fonctionnement	6 159 203,61 €	-3 788 903,73 €	51 004 829,38 €	55 080 878,39 €	4 076 049,01 €	6 446 348,89 €
TOTAUX	2 193 570,79 €	-3 788 903,73 €	79 819 811,10 €	84 036 731,66 €	4 216 920,56 €	2 621 587,62 €

Cette délibération a été adoptée par **32 POUR** et **3 ABSTENTIONS**

Pour extrait conforme,

Par délégation du Maire,

La Directrice Générale Adjointe des Services
en charge de l'Administration Générale, des
Assemblées et de l'Education


Céline GAULTIER



Le Maire,


Olivier TRAYAUX